



**UNION POUR LES RESSOURCES GENETIQUES DU CENTRE  
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
DU 12 MARS 2016**

**AU CENTRE DE FORMATION DE LA FERME DE SAINTE MARTHE  
EN SOLOGNE**

**Compte rendu provisoire**

**Ouverture de l'AG par le Président Jacques AUBOURG à 10h15.**

**Présentation de la journée : après l'AG, vin d'honneur et repas (sur réservation), information sur le Centre de formation ; à 15h15, table-ronde sur les Trésors vivants de Sologne.**

**Remerciements à Philippe DESBROSSES pour l'accueil à la Ferme de Sainte Marthe, lieu emblématique de la biodiversité cultivée.**

**Remerciements particuliers à Jean-Yves et Pascale FROMONOT et à Pierre AUCANTE pour leur précieuse contribution à l'organisation de l'assemblée.**

**Personnes morales adhérentes excusées :** ADAR (M. Jean-Claude MOREAU), EBE d'Aubigny-sur-Nère (Mme Catherine DAUGU), Les Amis du Château d'Argy (Mme Françoise BONNIN), Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (M. Michel JAVOY), Syndicat mixte du château de Valençay (M. Claude DOUCET), Syndicat viticole de Quincy (M. Yves LESTOURGIE), La Rabouilleuse d'Issoudun (M. Marcel SUHARD).

**Personnes morales adhérentes représentées :** Conservatoire de la Châtaigneraie Solognote (M. Pierre AUCANTE), Association Française pour l'âne Grand Noir du Berry (M. Mic BAUDIMANT), Association Sentiers de l'Ô.Vi.Ve. (Mme Dominique SOUPIZON, M. Daniel JACQUARD et M. Philippe DAUGERON), Conservatoire des Races rustiques de Sologne (M. Jacques BERGER), Club Français de la Poule Noire du Berry (M. Francis LASNE), Société Pomologique du Berry (M. René MARANDON), Sésame Autisme Cher (Mme Dominique DUPOIRIEUX), Association Vigneronne des Cépages Rares du Berry (M. Samuel CREPELLE), Thiaulins de Lignières (Mme Geneviève BAUDIMANT).

**Particuliers adhérents excusés :** M. Jean-Marie ALLEGRE, M. Daniel BERNARD, M. Jean-Claude BOURDIN, Mme Patricia COURTINE, M. Claude DOUCET (pouvoir à Mme Geneviève BAUDIMANT), M. André JAMET, M. Jacques MARTIN, M. Jean-Claude MOREAU, M. Daniel PERAS (pouvoir à M. Jean-Marie BOURREAU), M. Jean-Louis SIMOULIN (pouvoir à M. Jacques AUBOURG), Maryline SMITH (pouvoir à M. Michel MATRAN), M. Serge DESCOUT, Mme Sylvie DESRIER (pouvoir à M. Jean-Marie BOURREAU).

**Particuliers présents :** M. Jacques AUBOURG, M. Pierre AUCANTE, M. Christian AUDRY, Mme Marie AUDRY, Mme Geneviève BAUDIMANT, M. Mic BAUDIMANT, M. Jean-Marie BOURREAU, M. François CHARDONNET et Mme Sylvie CHARDONNET, Mme Dominique DUPOIRIEUX, M. Francis LASNE, M. René MARANDON, Mme Jocelyne MATRAN, M. Michel MATRAN, M. Jacques MOULIN, Mme Brigitte PARRY et M. Jean-Yves PARRY, M. Yves PETOIN, M. Alain POLLET, M. Bernard SADOIS, M. Daniel SOTTEAU, Mme Dominique SOUPIZON.

**Invités excusés :** Mme Annick AUDIOT (INRA-SAD), M. Loïc BIENASSIS (IEHCA), M. François BONNEAU (Président du Conseil Régional), Mme Christelle de CREMIERS (Vice-Présidente du Conseil Régional), M. Benoît FAUCHEUX (Vice-Président du Conseil Régional), M. Nicolas FORISSIER (Conseiller Régional, Maire de La Châtre), M. Patrice MARTIN-LALANDE (Député du Loir-et-Cher), Mme Martine MITTEAU (Vice-Présidente de l'Union Pomologique de France), Mme Laurence RENIER (Conseillère Régionale), M. Christophe THORIN (Maire de Mennetou-sur Cher).

**Invités présents :** M. Philippe DESBROSSES (Président Intelligence Verte), M. Jean-Yves FROMONOT, Mme Pascale FROMONOT, M. Joël PASQUET (Maire de Cormeray), Mme Catherine SLIMANI, M. Michel SLIMANI.

**Secrétaire de réunion :** M. Jean-Marie BOURREAU

**Examen de l'ordre du jour :**

Le Président rappelle que, selon les statuts de l'URGC, l'Assemblée Générale ordinaire s'exprime à la majorité simple, sans quorum.

# **I – Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 14 mars 2015**

Le compte rendu, transmis avec les convocations et invitations, est soumis à l'assemblée.

La correction d'un prénom est demandée : Renaud CHENON en lieu et place de Claude CHENON.

Aucune autre remarque n'étant faite, le compte-rendu rectifié est approuvé à l'unanimité.

## **II - Rapport moral du Président (texte intégral)**

### **A – 15 ans d'engagement associatif, 10 ans de soutien aux projets de conservation et de valorisation des races fermières et des variétés locales**

L'histoire mérite d'être rappelée à l'occasion de ce double anniversaire.

- 3 février 2001 : première réunion au château du Plaix. Plusieurs associations de l'Indre et du Cher décident de se regrouper pour développer des actions communes en faveur des races fermières et des variétés cultivées, historiquement attachées au Berry. La conviction partagée est que ces races et variétés locales, disqualifiées par le productivisme agricole, ont encore un rôle à jouer dans le développement rural en répondant à de nouvelles attentes (qualité des produits, rusticité, authenticité, loisirs...).

- 10 mars 2001 : Création de l'Union pour la préservation et la valorisation des Ressources Génétiques du Berry (URGB). L'assemblée décide de réaliser une brochure « Trésors vivants du Berry » en s'inspirant de celle du Midi-Pyrénées et s'oriente vers la création d'un Centre de Ressources Génétiques du Berry, en s'inspirant de celui existant dans le Nord-Pas de Calais. Une étude de faisabilité est lancée.

- 2002 : l'URGB se fait connaître nationalement en acceptant d'être la structure d'accueil du colloque du Bureau des Ressources Génétiques. Ce colloque a réuni plus de 200 chercheurs à La Châtre pendant 3 jours. L'URGB sort la brochure « Trésors vivants du Berry ».

- 2003 : L'étude de faisabilité d'un Centre de Ressources Génétiques et Patrimoniales du Berry est présentée. La pierre d'achoppement de ce projet sera le financement. Un parcours de combattant va s'engager pour rassembler des fonds européens, régionaux et départementaux.

- 2005 : L'URGB se dote d'un site Internet.

- 2006 : Mise en place du CRGB grâce à un mix laborieux de Fonds LEADER, Cap'Asso Centre et Cap'Asso Cher. Entrée en service le 15 septembre de Fanny MOYSE, diplômée INA-PG avec 3 principes : utilisation judicieuse des compétences, répartition équitable des services, gestion collective des temps de travail. Un Comité de Pilotage est créé.

- 2007 : Création du 1<sup>er</sup> « Festival des Trésors vivants du Berry » dans le cadre des Journées de la Pomme de Neuvy. Cinq suivront : Lignièrès (2008), Le Poinçonnet (2009), Berry-Bouy (2010), Tranzault (2011), Osmoy (2012).

- 2009 : Participation au Salon Euro-Gusto de Slow-Food à Tours avec un soutien fort de la Région. Menace sur le CRGB du fait de la décisions des départements 18 et 36 de ne plus concourir au financement.

- 2011 : L'URGB résout le problème de financement du service mis en place en 2006 en acceptant de transformer le CRGB en « Pôle régional de préservation et de valorisation de la Biodiversité Domestique ». Le financement européen et régional trouvé sur cette formule permet la création d'un second poste de Chargée de mission.

- 2013 : une Assemblée Générale extraordinaire, le 16 mars, transforme l'URGB en URGC pour mettre en harmonie l'association avec son service devenu régional. Un règlement intérieur est voté par l'AG ordinaire pour définir le fonctionnement du Pôle. Le Comité de Pilotage est organisé en 3 niveaux : Comité de Gestion, Comité de Programmation, Comité d'Orientation et d'Evaluation.

La progression n'a pas été sans difficultés :

- Difficultés pour réunir et coordonner les financements. De surcroît les délais de versement des subventions ont été souvent source d'angoisse pour la trésorerie.

- Difficultés liées au changement de salariées. Embauchée le 1<sup>er</sup> mars 2012, Amandine PRIAC nous a quittés en août 2013. Sa remplaçante Héloïse VOISIN, embauchée en octobre 2013, est partie en décembre 2014. Temps perdu en recrutements et en formations.

- Difficultés du passage du niveau Berry au niveau région Centre. L'extension du territoire d'action rend plus difficile la participation des bénéficiaires des services du Pôle au fonctionnement de l'association.

Heureusement, les satisfactions ont été nombreuses :

- la réussite du colloque du BRG en 2002.
- les étapes victorieuses de la renaissance du Genouillet, ressource orpheline prise en charge par l'URGB dès 2003.
- les bons résultats des soutiens apportés par les Chargées de mission aux projets des associations adhérentes.
- la richesse des liens humains tissés au fil des années.

Satisfactions moins palpables mais tout aussi appréciables :

- de contribuer à la transmission d'un patrimoine à la fois génétique et culturel aux générations futures.
- de contribuer au maintien d'une agriculture fermière centrée la qualité des produits et la mise en valeur d'un territoire. A l'heure de la faillite du productivisme agro-industriel, on a le sentiment d'être sur une bonne voie qui n'est pas celle de la reproduction nostalgique du passé, mais celle de la construction d'un nouveau modèle de développement rural fondé sur les ressources locales au sens le plus large.
- de sortir du chacun pour soi en oeuvrant collectivement au service d'un bien commun.

Conway MacMillan : *"Avons-nous besoin de sauver cette espèce de condor ? Pas forcément ... sauf que pour sauver le condor nous aurons besoin de développer les qualités qui nous permettront de nous sauver nous-mêmes."* Ce qui vaut pour le condor, vaut aussi bien pour le dindon et les châtaignes de Sologne, l'âne et les pommes du Berry...

## **B – La vie de l'association en 2015**

### **1- Evolution des adhésions**

L'URGC comptait, au 31 décembre 2015, exactement **100 adhérents** à jour de cotisation.

- Le nombre de particuliers adhérents est passé en 2015 de 61 à 65

Les nouveaux : Jean-Marie ALLEGRE (36), Véronique AUPETIT (36), Jacques FALLEAU (45), Bruno MANUEL (36), Alain REDON (45).

Répartition par départements :

Indre 33 ; Cher 20 ; Loir-et-Cher 2 ; Indre-et-Loire 2 ; Loiret 2 ; Hors Région : 6

- Le nombre de personnes morales adhérentes est passé en 2015 de 32 à 35

Les nouvelles : Association des Eleveurs de volailles de race Contres (AERC), Association vigneronne des Cépages Rares du Berry et de la Sologne (CRBS), Association des Eleveurs de pintades Perle Noire, Entraide Bassin d'Emploi d'Aubigny (EBE), Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret.

Répartition par départements :

Indre 17 ; Cher 10 ; Loir-et-Cher 1 ; Loiret 4 ; Hors Région 3

### **2- Administration générale et participations diverses**

Aucune modification n'est intervenue dans le Bureau :

Président : Jacques AUBOURG

Vice-Président : Mic BAUDIMANT

Secrétaire : Jean-Marie BOURREAU

Secrétaire adjointe : Brigitte PARRY

Trésorier : Alain POLLET

Trésorier adjoint : François CHARDONNET

Le CA a été réuni 3 fois depuis la dernière AG.

Le Président représente l'URGC au sein de plusieurs organismes : Conseil de Développement du Pays de La Châtre-en-Berry (participation à ce titre aux réunions du Comité de Pilotage du Programme LEADER), Conseil d'Administration de l'ADAR, Conseil d'Administration de l'UPF (Union Pomologique de France).

L'URGC et la SPB ont accueilli à Neuvy Saint-Sépulcre un CA de l'UPF, le 16 octobre, avec un programme de visites pomologiques et viticoles sur 2 jours.

Le Président a donné 2 conférences sur le renouveau des races et variétés locales : aux Journées de la Pomme de Neuvy (25 octobre) et à l'Université Populaire d'Argenton/Creuse (4 novembre).

Jacques AUBOURG et François CHARDONNET ont participé aux « Rencontres des Cépages Modestes » de Saint-Côme d'Olt (Aveyron), les 7 et 8 novembre.

Plusieurs administrateurs ont partagé avec les Chargées de mission une formation de 2 jours au management associatif, d'autres ont apporté leurs concours à des manifestations (Fête de la Poule Noire du Berry,

Splendeurs d'Automne à Chaumont/Loire) où à la constitution de collectifs (sur les châtaignes, par exemple, à Saint Priest-la-Marche, sur les cépages rares à Châteaumeillant...). Remerciements à tous les bénévoles.

### **3 – L'administration du Pôle BioDom'Centre**

- Sur le plan des « ressources humaines », l'année 2015 a été marquée par l'embauche de Cécile MACE le 24 mars avec un CDI, et par la promotion de Fanny MOYSE au 1<sup>er</sup> janvier au rang de « Chargée de mission principale » avec le statut de cadre et une fonction explicite d'encadrement.

- Sur le plan du financement, une convention de financement triennal a été obtenue du Conseil Régional à compter du 16 avril 2015. Suite au retard pris dans la mise en oeuvre du FEADER, la totalité du financement du Pôle a été pris en charge par la Région en 2015 comme déjà en 2014 (Direction de l'Agriculture et Direction de l'Environnement à parts égales).

- Sur le plan du pilotage, les 3 Comités ont fonctionné :

- Le Comité de gestion qui regroupe ordinairement les Chargées de mission, le Président et le Trésorier, a été réuni 21 fois à La Châtre. S'y sont ajoutées plusieurs réunions de la Commission de recrutement et des réunions de travail spécifiques.

- Le Comité de Programmation qui regroupe les porteurs de projets recourant aux services du Pôle a été réuni une seule fois le 23 novembre (le Règlement Intérieur prévoit 2 à 3 réunions/an). On a regretté la faible participation des bénéficiaires et plus encore l'absence de retour de plusieurs responsables sur le programme d'actions proposé.

Il n'y a que deux contreparties à la gratuité des services du Pôle pour les associations bénéficiaires : la participation à leur gestion commune et la notification de la valeur de ces services et de leurs financeurs (Région et Europe, le cas échéant) dans leur communication.

- Le Comité d'Orientation et d'Evaluation s'est réuni le 26 novembre à Orléans. Seuls 3 experts extérieurs étaient présents mais avec une forte implication : Elisabeth BLESBOIS (INRA), Présidente élue, Annick AUDIOT (INRA-SAD) et Martine MITTEAU (UPF). Ce comité, voulu par le Conseil Régional, nous permet de prioriser les projets et nous apporte de précieux conseils pour les accompagner et faire évoluer le Pôle. Au moins deux nouveaux experts devraient entrer au COE en 2016.

Pour 2016, l'objectif essentiel est d'accompagner les projets le mieux possible.

L'incertitude sur le financement du Pôle (recours au FEADER) devrait être levée lors d'une réunion prévue au Conseil Régional le 22 mars.

L'accueil d'un stagiaire est prévu pour faire le point sur les cépages rares attachés à la Région.

Une brochure sur les races avicoles du Centre devrait aussi voir le jour.

On souhaite marquer l'anniversaire des 10 ans de soutien aux projets par une publication visant à faire mieux connaître le Pôle BioDom'Centre. Pour cela, des moyens vont devoir être trouvés : des moyens financiers mais aussi de belles photos des animaux, des végétaux pour lesquels le Pôle travaille, et aussi des hommes et des femmes qui les font vivre. Avis aux amateurs et professionnels.

Les 10 ans du Pôle méritent d'être célébrés mais à cette occasion doivent être célébrées les associations qui mettent en oeuvre les projets. Sans elles, rien n'eût été possible.

L'anniversaire doit moins clore un chapitre qu'en ouvrir un autre, encore plus fécond, encore plus utile au développement rural et aux générations à venir.

Soumis à l'appréciation de l'assemblée, le rapport moral donne lieu à quelques interventions :

Philippe DESBROSSES fait part de son admiration pour le travail accompli par l'URGC en faveur de la préservation de la biodiversité et d'une agriculture respectueuse de la terre et des terroirs.

Mic BAUDIMANT regrette qu'une telle démarche ne soit pas davantage soutenue par la population et les pouvoirs publics.

Soumis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## **III – Rapport d'activité du Pôle BioDom'Centre par les Chargées de mission** (synthèse du diaporama présenté)

### **A - Projets Animaux**

#### **1 - Gestion génétique et reproduction**

Plusieurs races sont accompagnées dans la gestion de la variabilité génétique et de la consanguinité des reproducteurs.

Un rapport sur la situation génétique de la race Berrichonne de l'Indre a été rédigé.

Concernant l'Ane Grand Noir du Berry, la base de données généalogiques a été corrigée. Fin 2015, elle compte 1432 animaux répertoriés.

Le pôle a également poursuivi les efforts de suivi génétique engagés par les éleveurs de chèvre Cou Clair du Berry. 54 animaux sont nés en 2015 et leurs généalogies ont été enregistrées dans la base de données, laquelle totalise actuellement environ 200 chèvres enregistrées. Le standard de la race a été adopté en Conseil d'Administration par les éleveurs. Accompagnés des référents formés pour le pointage, nous avons pointés 159 animaux nés en 2013, 2014 et 2015, et les résultats ont dans l'ensemble confirmé les critères du standard.

La mise en conservation des génétiques des races avicoles se poursuit : 1537 paillettes de semence de 38 coqs Noir du Berry sont conservées en cryobanque, ainsi que 804 paillettes de 4 groupes de 12 pintades mâles Perle Noire. Les ADN des poules du Berry et de Contres et de la Pintade Perle Noire sont stockés au Centre de Ressources Biologiques Animales.

## **2 - Création de filières alimentaires de qualité**

Les projets de création de filières spécifiques de valorisation, à différents degrés d'avancement, concernent désormais deux races ovines et 3 races avicoles.

Un dossier d'Initiative de Développement Rural (dispositif de financement régional «ID en campagne») intitulé «Revaloriser la production ovine du Berry et de la Sologne» coordonné par la coopérative «Agneaux Berry Sologne» (ABS) a été déposé et accepté. Il ouvre la voie à une étude plus approfondie de la mise en place de filières de valorisation en circuit court pour les races Berrichonne de l'Indre et Solognote. Dans cette optique, un concours de découpe et d'innovation alimentaire a été organisé à destination des apprentis du CFA, et plusieurs prix attribués à des créations très intéressantes et innovantes.

Du côté des races avicoles, la filière de valorisation de la Poule du Berry est désormais bien avancée, avec 14 000 poulets produits en 2015 par les 6 éleveurs professionnels. Un nouveau produit a été lancé : le chapon. Le Conseil d'Administration s'est développé et le fonctionnement du collectif a été optimisé pour assurer le suivi de la production qui atteint des volumes de plus en plus importants.

Le projet initié sur la Poule de Contres voit de nettes avancées avec la création d'une association des éleveurs: l'AERC (Association des Eleveurs de Race Contres). 2 éleveurs sont engagés dans la production de poulets en 2015, et 1 éleveur supplémentaire devrait les rejoindre en 2016. Ces 2 éleveurs ont produit 1500 poulets de Contres sur cette année. En parallèle, l'installation d'un sélectionneur est en cours. Un dossier de demande de subventions au titre d'un Contrat Régional de Pays a été déposé.

Dernier projet initié cette année, la production de pintade Perle Noire a connu un démarrage rapide. Suite au rapport des tests d'élevage 2014 et à la compilation de premières références zootechniques, 7 éleveurs se sont engagés dans la production commerciale de la race en 2015. Un accord de tarif et de planning d'approvisionnement a été négocié avec le sélectionneur Galor. La production s'élève déjà à 6000 pintades sur la saison allant de décembre 2015 à juillet 2016. Les éleveurs se sont regroupés en association : l'AEPPN (Association d'Eleveurs de Pintades Perle Noire). Un flyer de présentation de la race destiné à la prospection d'éleveurs et de restaurateurs a été créé et imprimé.

Enfin le collectif crée autour de la Cou-Clair du Berry s'attache désormais à valoriser la race qu'il protège. Le Pôle a travaillé à une redynamisation du collectif qui est de nouveau actif et opérationnel, avec un Conseil d'Administration étoffé. Le troupeau de Veuil a trouvé une repreneuse en milieu d'année. Actuellement, 4 éleveurs professionnels ont des chèvres Cou Clair dans leur troupeau, mais un seul a un troupeau composé à 100% de Cou-Clair. 40 animaux sont détenus par des éleveurs amateurs.

## **B - Projets Végétaux**

### **1. Conservation des variétés fruitières et légumières**

L'inventaire des variétés légumières s'est poursuivi avec la mise à jour de la base de données et la vérification de la bibliographie. A ce jour, 45 variétés sont répertoriées parmi lesquelles 7 variétés inscrites ou disponibles à l'achat (Sucrine du Berry, haricot Comtesse de Chambord, melon Sucrin de Tours, Citrouille de Touraine, navet Globe Saint-Benoît, asperge Lorella, asperge Jack Ma Pourpre), 2 variétés en cours d'inscription, 4 variétés en cours d'acquisition, 13 variétés en recherche d'accessions et 19 variétés repérées dont le lien historique avec la Région Centre est à prouver.

Le Pôle a procédé à l'authentification de souches puis à la sélection de 1kg de semences de chou-navet d'Aubigny (INRA) et de 5kg de semences de haricot Barangeonnier (Pôle BioDom'Centre-URGC).

Le Pôle a fait l'acquisition de 3 accessions de haricots en provenance de la collection du Centre International d'Agriculture Tropicale de Colombie (Haricot de Chevilly, Haricot Gloire d'Orléans, Haricot beurre Gloire

d'Allainville), ainsi que d'une accession de la variété de fraisier « Libération d'Orléans » restituée par le CIREF (Centre Interrégional d'Expérimentation Fraise).

Concernant les variétés fruitières, un article de bilan du projet CorePom et des analyses dans le cadre du génotypage du «Verger des Terroirs de France® » a été publié dans le bulletin de la Société Pomologique du Berry. Le Pôle a également défini un projet d'identification de signatures génétiques de variétés de châtaignes Solognotes en partenariat avec l'INRA et le laboratoire du Lycée de Saint-Amand-Montrond. Le protocole scientifique a été élaboré à partir de données fournies par l'INRA.

La plantation de la première partie du verger conservatoire de cognassiers au Château d'Argy a été réalisée (une variété porte-greffe, 5 variétés commerciales et 8 spécimens issus de semis de hasard). Les adhérents ont bénéficié d'une journée de formation au greffage et à la taille.

Le Pôle a également suivi le greffage de 12 variétés de châtaigniers du Berry sur le verger conservatoire de la SPB, et contribué à la description de 6 variétés solognotes.

Enfin, 7 cépages définis comme rares (attache forte à la région, relative rareté) ont été inventoriés : Genouillet, Pineau d'Aunis, Romorantin, Orbois, Gascon, Meslier Saint-François et Gouget Noir. Le Pôle a pu récupérer 4 cépages issus du Domaine de Vassal à Montpellier : Abondance, Lignage, plant de Saint-Aignan-sur-Cher (Dubault) et Gros Blanc du Loir-et-Cher. Enfin en partenariat avec le Lycée Jean Moulin de Saint Amand-Montrond, les pieds de Gouget du conservatoire de Tranzault ont été authentifiés génétiquement.

## **2. Promotion et valorisation**

Le programme « Patrimoine Légumier du Centre » a fêté sa troisième saison avec 13 structures participantes sur 5 départements, qui cultivé les 6 légumes retenus et rempli des fiches d'observation des cultures. Trois d'entre elles ont également multiplié le haricot Barangeonnier et nous ont restitué environ 3 kg de semences.

Dans les cadres des procédures d'inscription au Catalogue Officiel des variétés 'Chou-navet d'Aubigny' et 'Haricot Barangeonnier', les témoignages de 20 jardiniers sur la culture et les usages de ces deux variétés ont été enregistrés. Une deuxième campagne d'observations et de description de ces deux variétés a en parallèle été réalisée au Centre des Ressources Génétiques du Nord Pas de Calais.

Un programme de valorisation et d'innovation a été mis en place en partenariat avec l'entreprise Entraide Bassin d'Emploi-Isagroupe et avec la collaboration du Comité de Foire Saint-Michel d'Aubigny-sur-Nère. 3 légumes sont actuellement retenus (liste ouverte): haricot Barangeonnier, chou-navet d'Aubigny et courge Sucrine du Berry. Une subvention de la Banque Publique d'Investissement a été obtenue dans le cadre du dispositif national « Prestation Technologique Réseau » pour le projet intitulé « Légumes du Centre-Val de Loire et Innovation Alimentaire ». Des analyses organoleptiques, nutritionnelles et technologiques ont été menées sur ces trois légumes, dont nous avons obtenu les premiers résultats.

Un comité de pilotage a été mis en place, composé des 5 partenaires principaux : le porteur de projet EBE Isagroup, le Comité de la Foire d'Aubigny, BioBerry, le Pôle BioDom'Centre-URGC et l'Institut Européen des Antioxydants.

Un projet de valorisation des variétés fruitières du Berry a été relancé. En collaboration avec la commission pomologie de la Société Pomologique du Berry, le Pôle a sélectionné les variétés les plus intéressantes, aboutissant à une liste comprenant 15 pommiers, 3 poiriers, 3 pruniers et 2 cerisiers. Une première version de convention de production de plants avec des pépiniéristes a été élaborée, et 2 pépinières ont fait une déclaration d'intention. Nous travaillons à la création d'un catalogue à destination du public et présentant ces variétés locales. Des contacts ont été pris auprès d'arboriculteurs produisant certaines des variétés sélectionnées pour mener un suivi technico-économique.

Suite à l'ID en Campagne et à l'étude menée sur le séchage du fruits, un technicien chargé du fonctionnement de l'atelier de séchage a été recruté le 1er septembre dans le cadre du dispositif Cap'Asso dont le dossier a été réalisé par la SPB. Le four a été mis en route et les premiers essais de séchage réalisés.

Enfin, du côté des cépages, une association de vigneronnes a été créée (Association vigneronne des Cépages Rares du Berry et de la Sologne, 9 adhérents). Un projet d'expérimentation du Gouget Noir dans le secteur de Châteaumeillant a été accompagné au niveau technique et au niveau financier.

## **C - Services communs**

Ces heures dévolues au fonctionnement courant du pôle comprennent la contribution des chargées de mission aux 3 Comités du Pôle BioDom'Centre et aux réunions URGC, la formation des chargées de mission, la préparation et la participation aux évènements, la création et la gestion des outils de communication de l'URGC, la formation auprès des scolaires (notamment dans le projet CiT'Lycée), l'organisation de

formations à destination des agriculteurs, la participation à l'activité du réseau national des conservatoires régionaux et la participation aux groupes de travail nationaux sur les ressources génétiques.

Non soumis au vote, le rapport d'activité des deux Chargées de mission est vivement applaudi.

## **IV - Rapport financier et rapport des vérificateurs aux comptes**

### **A – Comptes 2015 présentés par le Trésorier, Alain POLLET**

#### **- Le compte d'exploitation générale 2015 (Annexe page 10)**

Le compte d'exploitation générale fait apparaître un excédent de 2 664,22 €.

Les cotisations des adhérents ont atteint 3 315€.

L'aide de la Région s'est élevée à 110 081,23€.

Deux communes ont apporté leur soutien : Tranzault (80€) et Le Magny (50€).

#### **- Le Bilan 2015 (Annexe page 11)**

Le bilan s'équilibre à 53 537,68€.

#### **- Le budget 2015 définitif (comparaison avec le prévisionnel) (Annexe page 12)**

Le budget définitif fait apparaître la part prépondérante du Pôle en dépenses et recettes.

Le budget prévisionnel du Pôle pour 2015 n'a été réalisé qu'à hauteur de 85,5% en raison d'une année de salaire incomplète pour la deuxième Chargée de mission, entrée en service fin mars.

De ce fait le budget prévisionnel global n'a été réalisé qu'à 88,26%.

### **B - Rapport des vérificateurs aux comptes**

En l'absence des vérificateurs, le Trésorier présente leur rapport paraphé à l'assemblée :

*« Nous, soussignés Marcel SUHARD et André JAMET, déclarons avoir rencontré Alain POLLET, trésorier de l'URGC, le mercredi 29 février 2016, pour vérifier les comptes de l'URGC sur l'exercice 2015. Alain a mis à notre disposition toutes les écritures comptables de l'année et nous a expliqué les ventilations qu'il a faites. Nous avons pu constater que l'archivage et le classement des documents sont parfaitement organisés. Nous n'avons relevé aucune anomalie dans la tenue des comptes et des résultats comptables qu'il nous a présentés ».*

Soumis au vote, les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité.

### **C - Budget prévisionnel 2016**

Le budget prévisionnel du Pôle s'équilibre à 133 000€, conformément à nos engagements à l'égard de la Région sur la période 2015-2017.

La répartition du financement entre le Conseil Régional et le FEADER est encore incertaine.

Le budget global de l'URGC est présenté en équilibre à 142 000€, en tablant sur une subvention exceptionnelle de 4400€ pour les publications prévues.

Soumis au vote, le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Le Trésorier est chaleureusement applaudi et remercié pour son lourd et rigoureux travail.

### **D - Valorisation du bénévolat 2015**

Suite à de longues discussions en Conseil d'Administration, une évaluation monétaire du bénévolat a été faite à titre expérimental pour l'année 2015.

Trois types de contributions ont été retenus : bénévolat de terrain (ex : tenue d'un stand), administration bénévole (secrétariat, comptabilité, réunions, missions, gestion du Pôle...) et expertise bénévole (participation de personnalités qualifiées au Comité d'Orientation et d'Evaluation du Pôle).

Ces contributions ont été évaluées sur la base du SMIC horaire brut, avec les coefficients respectifs 1, 2 et 3.

Le résultat, exploratoire pour 2015, est le suivant :

- travail de terrain : 10 heures valorisées au smig horaire brut (9,61euros) soit 96€

- administration : 1672 heures X 2 smig horaire brut (19,22 euros) soit 32 135€

- expertise : 30 heures X 3 smig horaire brut (28,83 euros) soit 864€

soit 1 total de **1712 heures** représentant un montant de **33 095€**.

**Le taux d'autofinancement apparent de l'URGC (recettes propres/dépenses) est de 6%.**

**En tenant compte de l'apport du bénévolat, il atteint 36%.**

Aucune objection n'est faite par l'assemblée au principe de cette évaluation qui révèle l'importance du bénévolat et en permet le suivi d'année en année.

## **V - Fixation du montant des cotisations pour 2016**

Sur proposition du CA, le Président propose à l'Assemblée de maintenir les tarifs des cotisations de 2015, soit :

- 20 Euros minimum pour les particuliers (rappel des possibilités de déduction fiscale)
- 40 Euros minimum pour les personnes morales.

A l'unanimité, les tarifs des cotisations sont maintenus.

Les sociétaires sont invités à renouveler sans tarder leur cotisation pour éviter les lettres de rappel, et à rechercher de nouveaux adhérents.

## **VI – Election de membres du Conseil d'Administration et des vérificateurs aux comptes**

### **A - Election de membres du CA**

Sortants en 2016 : Jacques AUBOURG, Yves GUEZE, Francis LASNE, Jacques MARTIN et Brigitte PARRY.

Sortants en 2017 : Pierre AUCANTE, Magda AUGER, Mic BAUDIMANT, François CHARDONNET et Maryline SMITH.

Sortants en 2018 : Geneviève BAUDIMANT, Jean-Marie BOURREAU, René MARANDON, Alain POLLET et Dominique SOUPIZON

Deux administrateurs, démissionnaires pour raisons personnelles, sont à remplacer : Yves GUEZE et Magda AUGER.

Le CA propose à l'AG l'entrée de 2 nouveaux administrateurs : Renaud CHENON, Directeur de l'EBE d'Aubigny (structure adhérente depuis l'AG d'Aubigny) et Yves PETOIN (adhérent depuis 2001, retraité de la Chambre d'Agriculture de l'Indre).

Le Président rapporte les excuses de Renaud CHENON pour son absence à l'AG. Yves PETOIN se présente à l'assemblée en précisant son intérêt pour le développement et l'aménagement rural.

Soumis au vote, Renaud CHENON et Yves PETOIN sont élus à l'unanimité.

L'un deux sera élu pour 3 ans, l'autre pour 1an. Un accord ou un tirage au sort au prochain CA en décidera.

Les 4 autres sortants étant candidats, le Président en propose la réélection.

Jacques AUBOURG, Francis LASNE, Jacques MARTIN et Brigitte PARRY sont réélus à l'unanimité pour 3 ans.

Le Président rappelle que les 3 sièges ajoutés en 2013 restent disponibles pour accueillir si possible des administrateurs hors Berry.

Toutes les personnes adhérentes souhaitant assister aux réunions du CA sont invitées à se faire connaître ; elles seront convoquées et recevront les comptes-rendus.

### **B - Election des vérificateurs aux comptes**

Sur proposition du CA, les vérificateurs, Marcel SUHARD et André JAMET, sont réélus à l'unanimité.

## **VII – Informations des associations adhérentes et questions diverses**

- Philippe DESBROSSES présente le maire de la commune de Cormeray, Joël PASQUET, arrivé au cours de l'AG. Ce dernier souligne qu'il est en plein accord avec les multiples initiatives de Philippe mais aussi avec les actions de l'URGC. Il nous informe de l'existence sur sa commune de diverses réalisations et projets alternatifs et novateurs : un groupe SEL (Système d'Echange Local) est en place, une bibliothèque tenue par une bénévole qui est allée se former chez Sophie Rabhi, un projet de permaculture sur une parcelle de 13 ha...



- Dominique SOUPIZON nous informe que l'association Sentier de l'ô Vi.Ve. de NERET (36) organise sa 5ème « Journée de la Vigne et des Savoirs Oubliés » le 11 septembre 2016.

- Mic BAUDIMANT signale un livre très intéressant à ne pas manquer. Son titre "Nous redeviendrons paysans". Il pense que l'auteur est parmi nous et se tourne naturellement vers ...Philippe DESBROSSES.

-Samuel CREPELLE nous signale qu'il assure l'interface entre l'URGC et les vignerons de Quincy et Châteaumeillant qui se sont regroupés dans une nouvelle association (CRBS) pour développer des plantations de vignes avec des cépages rares. Jacques AUBOURG précise que cette démarche est incontournable car l'URGC ne peut soutenir que des collectifs.

- Pierre AUCANTE assure que son équipe de bénévoles au service des châtaignes de Sologne ne serait pas aussi opérante si le Conservatoire de la Châtaigneraie Solognote n'avait pas bénéficié du soutien de l'URGC.

- Catherine SLIMANI fait part de la **création de grainothèques dans l'Orléanais**. Le principe d'une grainothèque est simple : chacun peut y déposer les graines qu'il a produites de variétés traditionnelles et peut en retour se servir gratuitement dans les variétés mises à disposition. Le concept a été lancé en 2012 par l'association « Graines de troc ». Le but est la réappropriation des semences par les citoyens pour maintenir la biodiversité cultivée - notamment des plantes comestibles - menacée par la place prise par les hybrides non reproductibles. Deux grainothèques seront inaugurées le 2 avril, l'une à la bibliothèque d'Olivet, l'autre à la librairie Volte-Page. Une autre est prévue à Saint-Jean-de-Braye à partir de juin.

- Philippe DESBROSSES explique que l'association « Intelligence Verte » (qu'il a fondée avec Jean-Yves FROMONOT) lance un **mouvement citoyen pour la sauvegarde des variétés potagères et fruitières** menacées de disparition. Il s'agit de se réapproprier notre souveraineté alimentaire pour une nourriture saine et responsable. Ainsi un appel à souscription a été lancé "Campagne GRAINES DE VIE" pour promouvoir la biodiversité. Les sommes collectées serviront notamment à former des personnes à la reproduction et à la conservation de semences de variétés anciennes. Il profite de ce moment pour souligner qu'il va apporter son soutien à l'URGC.

Fin de l'AG à 12h45.

Le Président remercie tous les participants et invite au vin d'honneur.

Moment de convivialité :

Lors du vin d'honneur et du repas, Mic nous a fait partager son répertoire : morceaux de cornemuse (notamment « Gabriel », un vieux cantique de Noël du bourbonnais qui glorifie la vigne et le vin) et chants de table (le "Pieux buveur", "En revenant de St André").

# ANNEXES

## Le compte d'exploitation générale 2015

Compte	Libellé			TOTAL	
		débit	crédit	débit	crédit
60 225	FOURNITURES DE BUREAU	1 907,26		1 907,26	
60 320	MATERIEL INFORMATIQUE	479,75		479,75	
61 110	SOUS TRAITANCE	549,50		549,50	
61 300	LOCATION BUREAU	1 705,64		1 705,64	
61 560	MAINTENANCE	80,00		80,00	
61 600	ASSURANCES	244,30		244,30	
61 830	LIVRETS SUCRINE	455,14		455,14	
61 850	FRAIS DE CONGRES ET ASSEMBLEES	2 180,48	150,00	2 383,98	
61 980	FRAIS DIVERS	16,95		486,76	
62 370	OPERATION ID EN CAMPAGNE	250,00		250,00	
62 371	PUBLICATIONS	408,00		408,00	
62 380	COTISATIONS	225,34		225,34	
62 510	FRAIS DE DEPLACEMENT	19 021,56		19 021,56	
62 511	FRAIS DE DEPLACEMENT BENEVOLES	2 076,56		2 076,56	
62 600	FRAIS DE POSTE	893,39	90,70	802,69	
62 610	TELEPHONE	1 276,00		1 276,00	
64 110	APPOINTEMENTS	43 297,85		43 297,85	
64 510	URSSAF	29 394,00		29 394,00	
64 530	CAISSE DE RETRAITE	7 517,00	1 114,00	6 403,00	
64 580	AUTRES COTISATIONS	654,98		654,98	
64 800	FORMATION PROFESSIONNELLE	2 490,00		2 490,00	
64 810	FRAIS DE RECRUTEMENT	225,10		225,10	
66 160	FRAIS FINANCIERS	186,45		186,45	
75 600	COTISATIONS RECUES		3 315,50		3 315,50
70 100	VENTES DE MARCHANDISES		504,00		504,00
70 600	PRESTATIONS DE SERVICE		95,70		95,70
70 700	VENTE PUBLICATIONS		664,50		664,50
71 000	SUBVENTIONS				
	Communes Tranzault et Le Magny		130,00		130,00
	Région Centre Pole Bio Dom	15 668,77	126 000,00		110 331,23
75 800	DONS FAITS PAR LES BENEVOLES		2 076,56		2 076,56
77 000	INTERETS SUR COMPTE		203,58		203,58
	CHARGES ET PRODUITS				
77 800	EXCEPTIONNELS		347,01		347,01
<b>TOTAUX</b>		<b>132 027,33</b>	<b>134 691,55</b>	<b>115 003,86</b>	<b>117 668,08</b>
<b>SOLDE</b>			<b>2 664,22</b>		<b>2 664,22</b>

## Le Bilan 2015

<i>Compte</i>	<i>Libellé</i>	<i>débit</i>	<i>crédit</i>
	REPORT A NOUVEAU		18 411,91
12 000	RESULTAT DE L'EXERCICE		2 664,22
27 100	PARTS SOCIALES	30,00	
37 100	STOCK	923,90	
46 860	CHARGES A PAYER		23 546,23
46 870	PRODUITS A RECEVOIR	830,00	
47 100	VALBIODI		6 612,32
47 105	CIT LYCEES		2 303,00
46 870	PRODUITS PERCUS D'AVANCE		0,00
53 000	CAISSE	148,12	
56 000	CREDIT AGRICOLE COURANT	1 402,65	11 000
56 100	CREDIT AGRICOLE LIVRET	50 203,01	
	<b>TOTAUX</b>	<b>53 537,68</b>	<b>53 537,68</b>
	<b>SOLDE</b>		<b>0,00</b>

**Le budget 2015 définitif (comparaison avec le prévisionnel)**

***Dépenses***

***Recettes***

<i>Libellé</i>	<i>Montant prévisionnel</i>	<i>Montant réalisé</i>	<i>%</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant prévisionnel</i>	<i>Montant réalisé</i>	<i>%</i>
<i>POLE REGIONAL BIODIVERSITE DOMESTIQUE</i>				<i>POLE REGIONAL BIODIVERSITE DOMESTIQUE</i>			
Salaires bruts	61 300,00	56 061,03	91,45%	Conseil Régional du Centre	129 000,00	110 331,23	85,53%
Charges patronales	25 100,00	23 380,47	93,15%				
Autres charges de personnel	28 400,00	22 044,99	77,62%				
Locations et charges locatives	2 100,00	1 949,94	92,85%				
Frais de fonctionnement	12 100,00	6 894,80	56,98%				
<b><i>Sous Total</i></b>	<b><i>129 000,00</i></b>	<b><i>110 331,23</i></b>	<b><i>85,53%</i></b>	<b><i>Sous Total</i></b>	<b><i>129 000,00</i></b>	<b><i>110 331,23</i></b>	<b><i>85,53%</i></b>

<i>AUTRES POSTES</i>				<i>AUTRES POSTES</i>			
Communications diverses	1 000,00	0,00		Cotisations	3 000,00	3 315,50	110,52%
Dépenses fonctionnement URGC	3 000,00	2 596,07	86,54%	Subventions de Communes	150,00	130,00	86,67%
Dons faits par les bénévoles		1 799,94		Dons et contributions diverses	100,00	203,58	203,58%
				Ventes de produits et prestations	750,00	1 264,20	168,56%
				Produits exceptionnels		347,01	
				Dons faits par les bénévoles		1 799,94	
<b><i>Sous Total</i></b>	<b><i>4 000,00</i></b>	<b><i>4 396,01</i></b>	<b><i>109,90%</i></b>	<b><i>Sous Total</i></b>	<b><i>4 000,00</i></b>	<b><i>7 060,23</i></b>	<b><i>176,51%</i></b>

<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2 664,22</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>133 000,00</b>	<b>117 391,46</b>	<b>88,26%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>133 000,00</b>	<b>117 391,46</b>	<b>88,26%</b>

- Budget prévisionnel 2016

**Dépenses Prévisionnelles**

**Recettes prévisionnelles**

<i>Libellé</i>	<i>Montant prévisionnel</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant prévisionnel</i>
<b>POLE REGIONAL BIODIVERSITE DOMESTIQUE</b>		<b>POLE REGIONAL BIODIVERSITE DOMESTIQUE</b>	
Salaires bruts	62 000,00	Subventions Conseil Régional et Europe (répartition à définir )	133 000,00
Charges patronales	26 400,00		
Formation	2 000,00		
Déplacements salariés	25 400,00		
Frais de Stages	2 500,00		
Divers	1 500,00		
Locations et charges locatives	2 100,00		
Frais de fonctionnement	11 100,00		
<b>Sous Total</b>	<b>133 000,00</b>	<b>Sous Total</b>	<b>133 000,00</b>
<b>AUTRES POSTES</b>		<b>AUTRES POSTES</b>	
Dépenses fonctionnement URGC	2 500,00	Cotisations	3 300,00
		Subventions de Communes	200,00
		Dons et contributions diverses	100,00
Communications diverses	6 500,00	Subvention publication	4 400,00
		Ventes de produits et prestations	1 000,00
		Produits exceptionnels	0,00
<b>Sous Total</b>	<b>9 000,00</b>	<b>Sous Total</b>	<b>9 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>142 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>142 000,00</b>